



Question sur la déductibilité des loyers d'une LOA

Par MaximeCha

Chers membres du forum,

Je suis médecin libéral exerçant en entreprise individuelle et je me trouve actuellement confronté à une interrogation concernant la déductibilité des loyers d'une Location avec Option d'Achat pour une voiture professionnelle.

Voici les détails de la situation :

La voiture en question a une valeur de 80 000? et est acquise via une LOA sur une durée de 2 ans.

Elle émet 19gCO₂/km.

La valeur de rachat à la fin du contrat est de 50 000?.

Les loyers s'élèvent à 1400? par mois, soit 16 800? annuels.

Je souhaiterais connaître la part des loyers de la LOA qui est déductible de mon chiffre d'affaires et celle qui ne l'est pas.

De plus, j'aimerais clarifier si, dans le cas où l'option d'achat ne serait pas levée à la fin des 2 ans de contrat, il serait possible de renouveler une LOA similaire pour une nouvelle période de 2 ans aux mêmes conditions fiscales que celles exposées précédemment.

Je vous remercie par avance pour votre aide précieuse.

Cordialement,
Maxime xxxx anonymisation